

Formations
Professionnels de santé au travail

Catalogue

2024

INFIRMIERS EN SANTÉ AU TRAVAIL

ASSISTANTS EN SANTÉ AU TRAVAIL

MÉDECINS DU TRAVAIL

IPRP - PREVENTEURS

RH - DIRECTIONS

2004
L'ASTI a 20 ans !
2024

20 années de formation en santé au travail

La formation fait partie de l'ADN de l'ASTI depuis sa création, en 2004.

20 années d'engagement à vos côtés pour former les Professionnels de la santé au travail et les salariés des entreprises à la prévention des risques professionnels et aux pathologies associées.

A l'écoute de nos stagiaires, de nos partenaires, de nos intervenants, notre offre de formations n'a cessé de s'adapter afin de répondre aux besoins et aux évolutions du monde de la santé au travail.

2004

L'ASTI a 20 ans !

2024

Nos nouveautés 2024 !

Cette année encore, nous avons retravaillé notre offre de formation afin de répondre à vos nouveaux enjeux :

- création d'un **Diplôme Universitaire (DU) Infirmier·ère en santé au travail** à destination des IDEST débutant·e-s ou expérimenté·e-s en lien avec le Décret n° 2022-1664 du 27 décembre 2022,
- remaniement des programmes destinés aux **ASST**,
- évolution de nos formations en **Ergotoxicologie**, en **Psychodynamique du travail** et sur la prise en charge de **situations psychotraumatiques** dans le cadre du travail...

Votre SPST a des besoins spécifiques ? Notre équipe confectionnera avec vous un **programme intra-entreprise personnalisé**, parfaitement adapté à vos attentes.

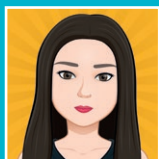
Notre équipe vous accompagne

Besoin d'un renseignement, d'un conseil ou d'un devis ?
Inscription à l'une de nos sessions de formation inter-entreprises ?
Création d'une formation intra-entreprise sur-mesure ?

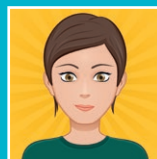
Nous sommes à votre écoute :



• Claire •
Responsable
formation



• Alexandra •
Chargée de formation
Professionnels de santé



• Anne-Lise •
Chargée de formation
Entreprises

Par téléphone : 05 34 63 84 30

Par mail : formation@ast-i.org

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

Inscrivez-vous à notre newsletter : www.ast-i.org/newsletter/

Suivez notre compte LinkedIn :

<https://www.linkedin.com/company/associationdesanteautravailleursinterservices>

Nos formations sur-mesure pour développer vos compétences

Comme le rugby ou la chocolatine le sont à Toulouse, l'ASTI et les formations sur-mesure sont indissociables.

Claire, responsable formation, et Alexandra, chargée de formation, se tiennent à votre disposition afin de confectionner avec vous un programme cousu main, parfaitement adapté à vos besoins.

Formations inter-entreprises programmées

- Dates de sessions calées sur l'année 2024 pour une planification aisée de vos actions de formation.
- Nombre limité de participants pour des interactions facilitées et individualisées avec le formateur.
- Dynamique de groupe et partage d'expériences entre participants issus de différents SPST interentreprises ou SPST autonomes.

Formations intra-entreprise personnalisées

- Programme de formation co-construit avec vous, en fonction des objectifs et enjeux spécifiques de votre SPST.
- Analyse des attentes des différents interlocuteurs (direction, DRH, participants) vis-à-vis de la formation.
- Apports théoriques illustrés d'études de cas cliniques concrets pouvant être proposées par les participants.
- Planning de la formation défini en fonction des disponibilités de votre service.
- Dans vos locaux ou dans les nôtres, spécifiquement équipés pour accueillir des formations.

Un large choix de thématiques

Nos formations s'appuient sur l'expérience terrain acquise par nos intervenants, tous spécialistes de la santé et de la sécurité au travail.

Elles couvrent un vaste ensemble de thèmes en lien avec les différentes missions et les divers métiers des SPST.

Ergonomie

IDEST

DroitEnSantéAuTravail

SIR

Toxicologie

Assistant·e en santé au travail

MaintienEnEmploi

Psychopathologies

EDD Décompensation

RPS Psychotraumatisme

Psychodynamique

Médecin du travail

EthiqueDéontologie

DU Infirmier en Santé au travail

ErgoToxicologie

Nutrition

Risques Chimiques

IPRP-Préventeurs

Actualités Médicales

DUERP-FE

Supervision

...

SOMMAIRE

ASTI, Association de Santé au Travail Interservices	6
Vous accueillir en toute convivialité	7
Vous guider tout au long de vos formations	8
Vous garantir une formation de qualité	9

PARCOURS MÉTIER IDEST - DU INFIRMIER EN SANTÉ AU TRAVAIL

10

• PDS-FI-IDEST Diplôme Universitaire (DU) Infirmier·ère en Santé au Travail - Formation initiale IDEST (cycle de 252h)	11
• PDS-MAC-IDEST Diplôme Universitaire (DU) Infirmier·ère en Santé au Travail - Modules complémentaires IDEST (91h)	13

PARCOURS MÉTIER IDEST - RENFORCER LES COMPÉTENCES

15

• PDS-SIR Surveillance médicale renforcée : conduite d'engins / habilitations électriques	16
• PDS-DROIT-FP Environnement juridique de la santé au travail dans la Fonction publique	18
• PDS-DROIT-GAPP IDEST : améliorer sa pratique dans le cadre de Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles (GAPP) ...	19

PARCOURS MÉTIER ASSISTANT·E EN SANTÉ AU TRAVAIL (ASST)

20

• PDS-ASST Assistant·e en santé au travail (ASST) - Parcours métier initial	21
• PDS-RENF-COMP Assistant·e en santé au travail (ASST) - Parcours métier renforcement des compétences : Réaliser une fiche entreprise (FE)	23
• PDS-DROIT-FP Environnement juridique de la santé au travail dans la Fonction publique	24

APPUI À L'ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL (AMT)

25

• PDS-CLEAMT Les clés pour réussir son AMT : une démarche en pluridisciplinarité	26
• PDS-DUERP Accompagner les entreprises à la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)	27
• PDS-RENF-COMP Élaborer une fiche d'entreprise : de la prise de RDV à la rédaction de la FE	28

PRÉVENTION DE LA SANTÉ MENTALE

29

• PDS-PDT Psychodynamique et psychopathologie du travail dans la santé au travail	30
• PDS-TRAUM Traitement du psychotrauma en santé au travail : suicide, violences et accident	32
• PDS-PSYPATH Psychopathologie du travail	33
• PDS-SOUF Le salarié en souffrance psychologique pendant l'entretien en santé au travail	34
• PDS-SUPERVIS Supervision en psychopathologie du travail pour les médecins du travail	35

APPUI AUX CONSULTATIONS-ENTRETIENS

37

• PDS-COND Aptitude à la conduite en santé au travail	38
• PDS-RHUMATO L'examen clinique en pathologie rhumatologie mécanique	39
• PDS-NUTRI Adapter l'information nutritionnelle en santé au travail	40
• PDS-CONDAD Conduites addictives et travail	41
• PDS-MEESALAR Le maintien en emploi du salarié : les aides à la prise de décision	42
• PDS-CANCER&T Cancer et poursuite de l'activité professionnelle	43

DROIT ET MANAGEMENT EN SANTÉ AU TRAVAIL

44

• PDS-DROITPRAT Le droit de la santé au travail en pratique	45
• PDS-DROIT-FP L'environnement juridique de la santé au travail dans la Fonction publique	46
• PDS-DEONT Déontologie professionnelle et droit en santé au travail	47
• PDS-QUALI Certification de votre SPSTI : les clés pour vous lancer dans la démarche	48
• PDS-ENCADRE S'outiller à l'encadrement d'équipe en SPST	49
• PDS-SSTRAIT L'enjeu de la santé et de la prévention des risques de la sous-traitance et de la filialisation	50
• PDS-SECRET Le secret professionnel en santé au travail : enjeux et responsabilité	51
• PDS-GOUVERN La gouvernance des SPSTI en pratique : fonctionnement et organisation	52

ERGONOMIE - TOXICOLOGIE - ERGOTOXICOLOGIE

53

• PDS-ERGOTOX Ergotoxicologie : comment prévenir le risque chimique en situation réelle de travail ?	54
• PDS-NANOMAT Exposition des salariés aux nanomatériaux	56
• PDS-METRO Préparer et conduire une métrologie en entreprise : dosimétrie sonore et lumineuse, cardiofréquencemétrie	57
• PDS-PRELEV Prélèvements atmosphériques et surfaciques : interprétations et biais	58
• PDS-EQUIP-ERGO Conseils et analyse critique des équipements dits «ergonomiques»	59

Association de Santé au Travail Interservices

2004 année de création de notre association loi 1901

20 années d'expériences et de compétences partagées, clés de voûte de notre approche pluridisciplinaire

26 formateurs-intervenants pluridisciplinaires spécialisés en Santé & Sécurité au travail

220 sessions de formations par an, près de **1600** participants

3 sites Toulouse, Montpellier, Paris

9 Services de Prévention et de Santé au Travail (SPST) membres de notre Conseil d'Administration



Redonner au travail sa capacité à construire la santé

Nous croyons que le travail est central dans la construction de l'individu. Notre objectif ? Dépasser les évidences pour remonter jusqu'à l'origine d'une problématique de santé, de coopération et d'organisation du travail.

Nous intervenons directement auprès des entreprises, associations, collectivités ou par le biais de notre collaboration avec les SPST.

Chacune de nos interventions donne lieu à une investigation personnalisée en fonction du contexte, des organisations et des environnements de travail ainsi que des salariés concernés.

3 axes d'action

- Évaluer et prévenir les atteintes à la santé des salariés ainsi que les conséquences organisationnelles et sociales pour l'entreprise
- Améliorer la compréhension des enjeux de santé au travail
- Accompagner les collaborateurs en situation de difficulté

3 modalités d'action

FORMATIONS

Formations à la santé et à la sécurité au travail pour les professionnels de santé au travail, les salariés et les dirigeants des entreprises

INTERVENTIONS

Démarche d'investigation personnalisée menée au sein des entreprises pour prévenir et rendre intelligibles les risques physiques, psychosociaux, chimiques et environnementaux

CONSULTATIONS

Entretiens individuels avec l'un de nos psychologues proposés à des salariés en souffrance aiguë, sur orientation du médecin du travail

8 domaines de compétences

- Psychopathologies du travail
- Psychodynamique du travail
- Psychotraumatologie et travail
- Médiation et travail
- Toxicologie
- Ergonomie
- Ergotoxicologie
- Droit de la santé au travail

1 Pôle de recherche

L'IPDT (Institut de recherche en Psychodynamique du Travail) est né de la rencontre et de la coopération entre l'ASTI et l'équipe de praticiens-chercheurs dirigée par le Pr Christophe Dejours. Des chercheurs et acteurs du monde politique et social se joignent également à ce pôle.

Vous accueillir en toute convivialité

Bienvenue à l'ASTI !

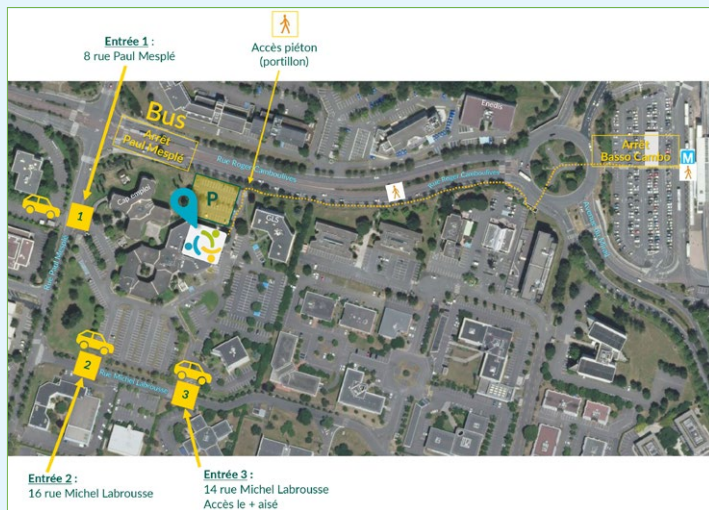
Nous vous accueillons dans nos locaux colorés, lumineux et spacieux, situés à **8 minutes à pied de la station de métro Basso Cambo** (ligne A).

Vous préférez venir en voiture ? Un **parking gratuit** et clôturé vous attend au pied de nos locaux, **accessibles aux PMR**.

Nous avons à cœur de vous chouchouter tout au long de votre formation et de rendre votre parcours à nos côtés le plus simple et convivial possible.

Nos salles sont aménagées spécifiquement pour accueillir des formations et sont équipées d'écrans interactifs. Des food trucks ou des restaurants vous seront proposés pour votre pause-déjeuner. En bons Toulousains, nous ne plaisantons pas avec la nourriture !

Alexandra et Anne-Lise seront vos guides tout au long de votre formation, elles sont à votre écoute pour toute question et précision.



Où nous trouver ?

14, rue Michel Labrousse

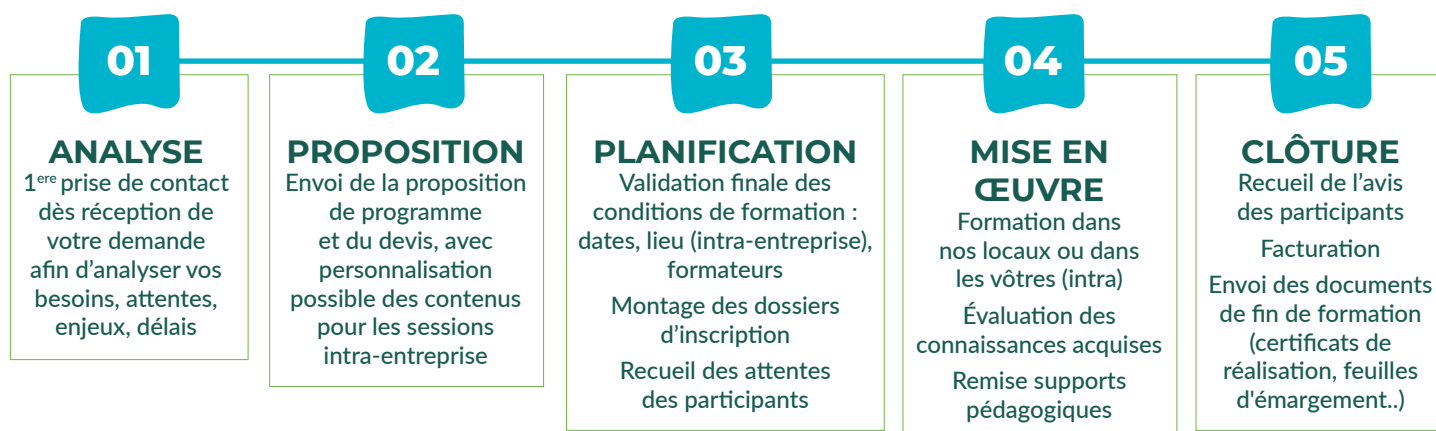
31100 TOULOUSE

Tél. : 05 34 63 84 30

Vous guider tout au long de vos formations

Parcours de formation personnalisé

De l'inscription jusqu'à l'envoi des supports pédagogiques postérieurement à la formation, vous serez accompagné-e par Claire Macia, responsable formation, et par une seule chargée de formation dédiée au suivi de votre dossier.



Délais de mise en œuvre de nos formations :

Formations inter-entreprises :

La clôture des inscriptions se fait 5 jours avant la date de démarrage de la formation.

Retrouvez les dates de nos sessions de formation réalisées en inter-entreprise sur notre site internet :

<https://ast-i.org/formations-professionnels-des-sst/>

Formations intra-entreprise :

Nous mettons habituellement en œuvre nos sessions de formation en intra-entreprise sous un délai d'un à deux mois à compter de la date de signature du contrat de formation, en fonction de vos attentes et des disponibilités de nos formateurs.

Accueil des Personnes en Situation de Handicap (PSH) :

Locaux :

Notre parking, l'accès à notre bâtiment et à nos locaux sont **accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)**.

Accueil et informations :

Notre responsable formation référente handicap et nos chargées de formation formées à l'accueil des Personnes en Situation de Handicap sont à votre disposition pour vous apporter tout renseignement utile.

Vous êtes intéressé-e par l'une de nos formations ? Nous vous invitons à nous contacter afin d'évaluer ensemble les possibilités d'adaptation.



CONTACT :

- Téléphone : 05 34 63 84 30
- Mail : formation@ast-i.org
- Nos locaux : 14, rue Michel Labrousse - 31 100 Toulouse

Vous garantir une formation de qualité

Conseil scientifique

Nos programmes de formation sont validés par notre **Conseil scientifique**. Celui-ci s'assure de leur cohérence avec les évolutions réglementaires, l'actualité du secteur et les besoins du terrain.

Présidence :

Pr Jean-Marc SOULAT

Médecin psychiatre, directeur scientifique IPDT :

Pr Christophe DEJOURS

Médecin coordinateur :

Dr Michel NIEZBORALA

Médecin du travail :

Dr Anne LE GUEVEL

Dr Virginie ROIG

Infirmière en santé travail :

Mme Catherine HIGOUNENC

Certification, référencement et habilitation



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

L'ASTI a obtenu la certification Qualiopi en date du 12/07/2021, au titre de la catégorie «Actions de formation», certification renouvelée en avril 2023.

En quoi cette certification est-elle importante pour vous ?

- Elle vous apporte une assurance quant à la qualité des processus que nous mettons en œuvre tout au long de votre parcours de formation.
- Elle vous permet de solliciter les financeurs publics et paritaires (OPCO, Régions, collectivités territoriales...) pour financer votre formation. La certification Qualiopi est obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2022 pour mobiliser ce type de financements.



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC

L'ASTI est enregistrée auprès de l'Agence nationale de **Développement Professionnel Continu** (DPC).

Un dossier d'habilitation devra être déposé pour chaque formation auprès de l'ANDPC qui est susceptible de refuser cette habilitation (délai, orientations nationales, critères pédagogiques et scientifiques...).

Vous aimeriez que certaines de nos formations soient éligibles au DPC ? Nous vous invitons à prendre contact avec nous.

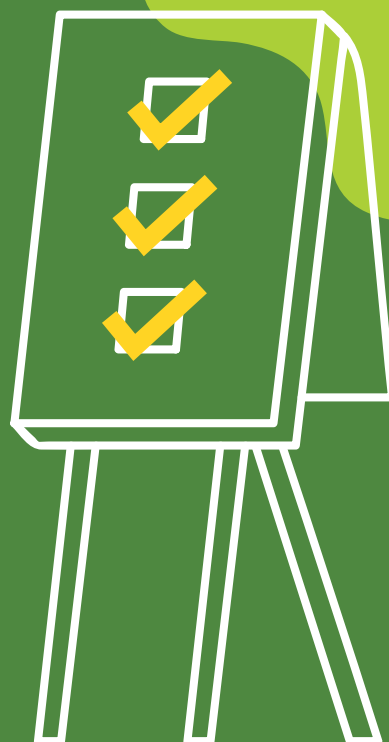
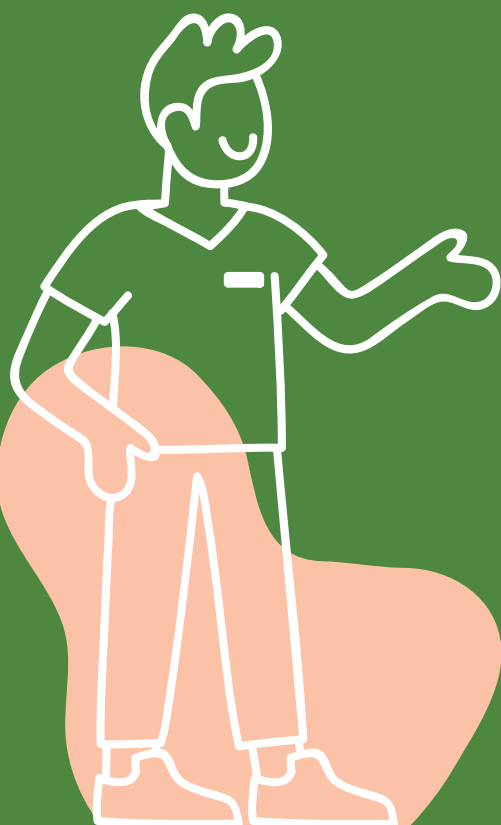


L'ASTI est enregistrée à la DREETS en tant qu'**Intervenant en Prévention des Risques Professionnels** (IPRP).

Parcours métier IDEST

DU infirmier·ère

en santé au travail



Diplôme Universitaire (DU) Infirmier·ère en santé au travail Formation initiale

Parcours métier IDEST

DUST

PUBLIC

- Infirmier·ère diplômé·e d'État (IDE) nouvellement recrutée en Service de Prévention et de Santé au Travail (interentreprises ou autonome)
- Infirmier·ère d'entreprise

INTERVENANTS

- Infirmier·ère·s santé travail
- Juriste en droit social
- Médecins du travail
- Ergonomes
- Toxicologues
- Psychologues en santé au travail
- Acteurs en santé au travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

36 jours (252h) échelonnés sur 6 à 9 mois

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

VALIDATION

Obtention d'un Diplôme Universitaire (DU) d'Infirmier·ère en Santé au Travail, sous condition de réussite aux épreuves théoriques et pratiques

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Contexte réglementaire : décret N°2022-1664 du 27 décembre 2022 et arrêté du 30 janvier 2023

A compter du 31 mars 2023, les **modalités de la formation spécifique des Infirmiers/Infirmières en Santé au Travail (IDEST)** évoluent (Cf. [décret n°2022-1664](#) et [arrêté du 30 janvier 2023](#)).

Le parcours d'enseignements théoriques obligatoire passe d'une durée de 150h de formation à **240h minimum**. De nouvelles thématiques en lien avec les missions élargies confiées aux IDEST sont abordées.

Un stage de 105h de pratique professionnelle en santé au travail complète ce parcours d'enseignements (possibilité de dispense sous condition d'expérience en SPST).

Objectifs

- Favoriser la compréhension des spécificités de la santé au travail pour faciliter l'intégration des infirmier·ère·s dans les équipes pluridisciplinaires
- Développer ses compétences dans la compréhension des liens entre la santé et les expositions professionnelles
- Renforcer ses aptitudes professionnelles pour répondre aux missions des SPST notamment dans le conseil, la sensibilisation, le maintien en emploi

Programme

BLOC DE COMPÉTENCES 1 : Connaissance du monde du travail et de l'entreprise pour exercer en santé au travail : droit, économie et institutions

Module introductif :

- Le cadre juridique général de la santé au travail

Module 1 - Le monde du travail, de l'entreprise et la santé-sécurité au travail :

- Les enjeux contemporains du monde du travail et de l'entreprise
- Les acteurs de la prévention de la santé et la sécurité en entreprise
- La réalisation des risques professionnels et ses conséquences pour l'entreprise

Module 2 - L'environnement institutionnel de la santé-sécurité au travail et la place de l'IDEST :

- L'organisation institutionnelle de la santé au travail en France
- Les enjeux juridiques et institutionnels de l'exercice infirmier en santé au travail

BLOC DE COMPÉTENCES 2 : Connaissance des risques et pathologies professionnelles, les moyens de prévention

- Risque physique
- Risque chimique
- Risque biologique et vaccination
- Risque psychosocial (RPS)
- Risque environnementaux et météorologie associée
- DUERP - FE

BLOC DE COMPÉTENCES 3 : L'action collective de prévention des risques professionnels et promotion de la santé

Module 1 - Les AMT, Actions en Milieu de Travail

Module 2 - Les actions de formation et d'information

Module 3 - Prévention et promotion de la santé :

- Conduites addictives
- Promotion de l'activité physique
- Liens entre santé publique et santé au travail

Module 4 - Méthodologie de travail sur les actions collectives et lien avec l'équipe pluridisciplinaire





BLOC DE COMPÉTENCES 4 : Suivi individuel de l'état de santé des salariés - Traçabilité des expositions, veille sanitaire et épidémiologique

Module 1 - Visites et suivi individuel - VIP

- Techniques d'entretien
- Recours aux outils de télé-consultation
- Détection d'un salarié en souffrance
- Grossesse et travail

Module 2 - Traçabilité des expositions, veille sanitaire et épidémiologique

- Dossier médical
- Thesaurus

BLOC DE COMPÉTENCES 5 : La Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)

Module 1 - Visites spécifiques dans le cadre du protocole

- Usure professionnelle, vieillissement au travail
- Visites mi-carrière | Visites pré-reprise | Visites reprise | Visites reprise maternité

Module 2 - Les outils de maintien dans l'emploi

- Cadre réglementaire, outils, ressources
- Droit social et invalidité
- Cellule PDP

BLOC DE COMPÉTENCES 6 : Exercice infirmier dans le cadre des équipes pluridisciplinaires

- Cadre du protocole et délégation des missions

Pré-requis


- Etre infirmier-ère diplômé-e d'état ou détenteur de l'autorisation d'exercer sans limitation dans les conditions prévues par le code de la santé publique
- Etre en poste ou en voie de recrutement dans un SPST
- Etre infirmier-ère d'entreprise

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques sur la base d'exposés et de démonstrations
- Exercices, jeux de rôles, études de cas, partage de pratiques
- Supports audiovisuels, bibliographies, articles
- Remise d'un support de formation à la fin de chaque module

Suivi et modalités d'évaluation - Validation du DU

- QCM d'évaluation à la fin des blocs de compétences 2 et 5
- Remise d'un court mémoire et sa présentation orale devant un jury constitué des membres du Comité pédagogique IDEST
- Suivi de stage : book et grille de validation des compétences
- Mise en situation pratique : analyse d'une vignette clinique

 **Conditions d'obtention du DU : 30 points minimum sur 60 pour la partie théorique et 20 points minimum sur 40 pour la partie pratique**

Délai d'accès à la formation

Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Envie d'être informé de nos prochaines
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Diplôme Universitaire (DU) Infirmier·ère en santé au travail Modules complémentaires

Parcours métier IDEST

DUST

PUBLIC

Infirmier·ère diplômé·e d'État (IDE) en Service de Prévention et de Santé au Travail (interentreprises ou autonome)

INTERVENANTS

- Infirmier·ère-s santé travail
- Juriste en droit social
- Médecin du travail
- Acteurs en santé au travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

13 jours (91h.) maximum, échelonnés sur 6 mois.

Possibilité de dispense de certains modules sur décision du comité pédagogique

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

VALIDATION

Obtention d'un Diplôme Universitaire (DU) d'Infirmier·ère en Santé au Travail, sous condition de réussite aux épreuves théoriques et pratiques

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Contexte réglementaire : décret N°2022-1664 du 27 décembre 2022 et arrêté du 30 janvier 2023

A compter du 31 mars 2023, les **modalités de la formation spécifique des Infirmiers/Infirmières en Santé au Travail (IDEST)** évoluent (Cf. [décret n°2022-1664](#) et [arrêté du 30 janvier 2023](#)).

Le parcours d'enseignements théoriques obligatoire passe d'une durée de 150h de formation à **240h minimum**. De nouvelles thématiques doivent être abordées.

Vous occupez un poste d'IDEST et avez déjà suivi une formation initiale de 150h ?

Accédez à notre **parcours de formation complémentaire** (maximum 91h, soit 13 jours).

Les **5 blocs** qui le composent vous apportent les compétences nécessaires pour **exercer les missions élargies** confiées aux IDEST, conformément aux nouvelles exigences de formation.

En fonction de vos expériences et formations complémentaires, vous avez la possibilité de déposer un **dossier de demande de dispense pour certains blocs**. Votre dossier sera évalué par un **comité pédagogique** qui validera ou non votre demande.

Objectifs

- Appréhender le nouveau cadre juridique lié aux métiers de la Santé au travail
- Développer les savoirs et savoir-faire dans le cadre des Actions en Milieu de Travail
- S'approprier et mettre en oeuvre les nouvelles missions du métier d'IDEST, en lien avec le médecin du travail (protocole)

Programme

BLOC DE COMPÉTENCES 1 : Actualités juridiques (14h)

Enjeux institutionnels et déontologie de la pratique infirmière

BLOC DE COMPÉTENCES 2 : Actions collectives en milieu de travail (17h30)

- AMT : renforcement de la pratique de terrain par la mise en oeuvre de la FE et de l'étude de poste dans le cadre de l'exercice infirmier | mobilisation des personnes ressources de l'équipe pluridisciplinaire
- Actions de sensibilisation : nouveaux outils et supports de travail pour dynamiser la santé au travail (village de prévention, outils interactifs, etc.)
- Prévention et promotion de la santé publique : actions thématiques propres au service ou dans le cadre de journées nationales (tabac, dépistage cancer, semaine vaccination, maladies cardio-vasculaires)

BLOC DE COMPÉTENCES 3 : Suivi individuel de l'état de santé des salariés – traçabilité des expositions (17h30)

- Télémédecine : téléconsultation, consultation assistée ou télé-expertise, etc.
- Pathologies récurrentes et identification des risques associés : TMS, RPS, maladies chroniques et notions de pharmacovigilance

BLOC DE COMPÉTENCES 4 : Prévention de la désinsertion professionnelle (28h)

- Visites spécifiques : reprise, pré-reprise, à la demande, etc.
- Maintien dans l'emploi : partenaires de réorientation et de prise en charge, dispositifs de maintien en emploi, notions essentielles RQTH, invalidité, temps partiel thérapeutique, etc.

BLOC DE COMPÉTENCES 5 : Exercice infirmier dans le cadre de l'équipe pluri (14h)

Cadre du protocole de délégation

Pré-requis

- Avoir suivi une formation initiale théorique en santé au travail de 150h minimum
- Exercer en tant qu'IDEST, en SPSTI ou service autonome





Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques sur la base d'exposés et de démonstrations
- Exercices, jeux de rôles, études de cas, partage de pratiques
- Supports audiovisuels, bibliographies, articles
- Remise d'un support de formation à la fin de chaque module

Suivi et modalités d'évaluation - Validation du DU

- QCM d'évaluation des connaissances
- Mise en situation pratique : analyse d'une vignette clinique
- Présentation orale devant un jury constitué des membres du Comité pédagogique IDEST
- Grille d'évaluation des acquis pratiques

👉 **Conditions d'obtention du DU : 30 points minimum sur 60 pour la partie théorique et 20 points minimum sur 40 pour la partie pratique**

Délai d'accès à la formation

👉 **Formation réalisable en session intra-entreprise**

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 3 mois à compter de la date de signature du contrat



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

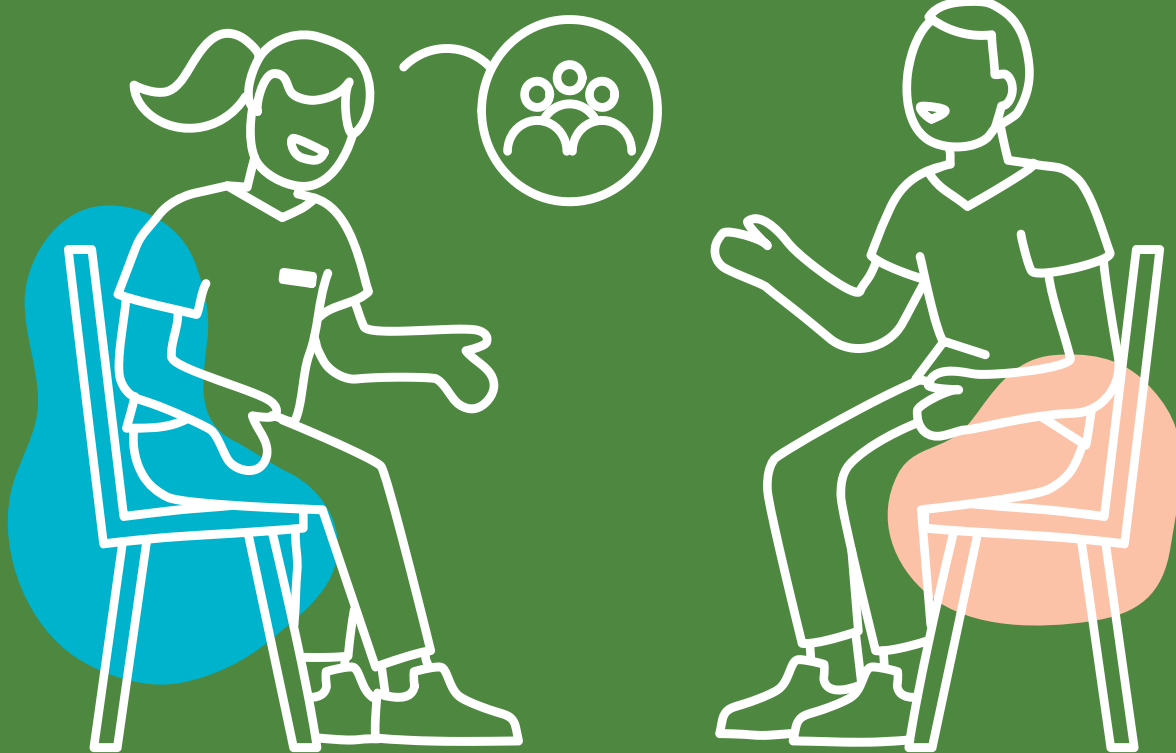
Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Envie d'être informé de nos prochaines
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Parcours métier IDEST

Renforcer les compétences



Surveillance médicale renforcée : conduite d'engins / habilitations électriques

Parcours métier IDEST - Renforcement des compétences

PUBLIC

Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

Docteur en médecine du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA- ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs généraux

- Estimer les risques associés à des expositions professionnelles spécifiques : habilitations électriques/conduite d'engins
- Acquérir la connaissance des bases réglementaires encadrant ces expositions
- Apprécier l'ensemble des déterminants qui peuvent concourir à une augmentation de la probabilité et/ou de la gravité d'un dommage associé à ces risques
- Argumenter des conseils de prévention des risques auprès du salarié et de l'employeur

Programme

- Révision des principes généraux et des définitions du risque, de son évaluation et de sa prévention
- Analyse de l'évolution des réglementations en lien avec la prévention de risques spécifiques*
 - Cadre réglementaire
 - Habilitations : électriques/conduite d'engins
 - Fiche d'entreprise (FE) et document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- Repérage des professions et des tâches de travail exposant à des risques spécifiques
 - Apprendre à questionner une matrice emploi-exposition (MEE) pour repérer les postes à risques spécifiques
- Repérage des déterminants personnels et environnementaux pouvant concourir à une augmentation de la probabilité et/ou de la gravité d'un dommage associé à des risques spécifiques
 - Repérer les déterminants de santé qui influencent le risque : troubles visuels, maladies neurologiques et de la sphère ORL, troubles musculo-squelettiques, trouble de l'usage de substance
 - Cas spécifique du salarié mineur
- Conseiller l'employeur et le salarié
 - Conseils de prévention des risques et de réduction des risques (promotion de la santé)
 - Fiche d'entreprise et conseils à l'employeur
 - Orientation vers le médecin du travail

*Habilitations électriques/conduite d'engins

Pré-requis

Pas de pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Études de cas, mises en situation et partage de pratique
- Jeux de rôles

Suivi et modalités d'évaluation

QCM

Délai d'accès à la formation

 Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.



- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 3 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

Juriste en droit social et
chercheur en sciences humaines
du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
1 jour

 DATES
[Télécharger le calendrier](#)

 LIEU
Locaux de l'ASTI, à Toulouse

 TARIF
[Télécharger le calendrier](#)

 SESSIONS INTRA-
ENTREPRISE
Un besoin spécifique ? Élaborons
ensemble un programme
sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les particularités juridiques de la santé au travail dans les 3 Fonctions publiques
- Renforcer les compétences juridiques des acteurs de la santé au travail pour répondre de façon adaptée aux problématiques de santé au travail des agents de la Fonction publique et de leurs employeurs

Programme

- Analyse des évolutions institutionnelles en santé au travail
- Introduction au droit de la Fonction publique : conditions d'accès, position statutaire, droits et obligations des agents
- Approche approfondie du droit de la santé au travail des agents publics et assimilés : cadre général et réglementaire, surveillance médicale et action de la médecine préventive
- Mises en situation à partir de cas concrets issus de la jurisprudence administrative

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Interactions entre les participants et le formateur dans une visée constructive
- Études de cas et retours d'expériences

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 3 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

IDEST : améliorer sa pratique dans le cadre de Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles (GAPP)

Parcours métier IDEST - Renforcement des compétences

PUBLIC

Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

Infirmier-ère-s en santé au travail

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

 DURÉE
1 jour

 DATES
Nous consulter

 LIEU
Locaux de l'ASTI, à Toulouse

 TARIF
Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Améliorer sa pratique professionnelle en remobilisant les acquis de la formation initiale pour renforcer ses compétences
- Adopter une posture réflexive sur sa pratique de manière critique et constructive
- Échanger et confronter ses pratiques à partir de situations cliniques

Programme

Matin

- Sélection de situations cliniques (avec ou sans problème ou choix en référence à un thème)
- Communication des références bibliographiques au groupe
- Présentation de situations cliniques et analyse collective de la prise en charge et des problèmes rencontrés
- Choix d'actions d'amélioration des pratiques et mesures évaluatives envisageables

Après-midi

- Présentation des situations aux autres groupes, discussions, échanges, consensus sur des axes d'amélioration et d'harmonisation de pratiques
- Questions diverses

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- 3 groupes de travail, 1 animateur par groupe
- Chaque étudiant apporte une situation clinique (envoi au préalable à l'organisateur pour apport de littérature scientifique : fonds documentaire)
- Réflexivité, échanges, et confrontations de pratiques

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Parcours métier Assistant·e en Santé au Travail (ASST)



Assistant·e en santé au travail

Parcours métier initial

Parcours métier ASST

PUBLIC

Assistant·e médical·e ou autre profil débutant dans le domaine de la santé au travail

INTERVENANTS

- Assistante en santé au travail
- Juriste en droit social, chercheur en psychodynamique du travail
- Médecin du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

6 jours

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Objectifs

- Acquérir les bases du métier d'Assistant·e en Santé au Travail (ASST)
- Comprendre son rôle et ses missions au sein du Service de Prévention et de Santé au Travail
- Être en mesure de réaliser un accueil de qualité des salariés suivis tout en développant des relations durables avec les salariés et les entreprises

Programme

Module 1 : Le cadre juridique du métier d'assistant·e au sein d'un SPST (2 jours)

- Le cadre juridique
- Les acteurs de l'équipe pluridisciplinaire au sein du SPST
- Le dossier médical (notions de RGPD)
- Le secret médical et le secret professionnel
- Les partenaires des SPST

Module 2 : Le métier d'assistant·e (3 jours)

- Rôle au sein du SPST
 - Les missions de l'assistant·e :
 - > L'accueil des salariés
 - > La pré-visite : importance des informations recueillies, les clés du questionnement du salarié, enregistrement des informations
 - > La gestion des planning
 - > La promotion des SPST auprès des adhérents
 - L'organisation du travail
 - Les risques professionnels par grandes typologies de métiers
 - Définition des grands principes de prévention, des AT/MP
 - Examen biométriques

Module 3 : Communication orale et écrite (1 jour)

- Prise de rendez-vous : se présenter, présenter le service, l'objet de l'appel
- Savoir établir un compte-rendu oral ou écrit pour transmettre des informations au sein de l'équipe

Pré-requis

Pas de pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Interactions entre les formateurs et les participants
- Exposés théoriques
- Études de cas et mises en situation
- Jeux de rôles

Suivi et modalités d'évaluation

Évaluation à partir d'un cas concret tiré au sort : les participants sont mis en situation alternativement de jouer le rôle d'un salarié et d'un·e assistant·e santé au travail





Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Envie d'être informé de nos prochaines
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Assistant·e en santé au travail

Parcours métier renforcement des compétences

Réaliser une fiche entreprise (FE)

Parcours métier ASST

PUBLIC

Assistant·e médical·e expérimenté·e souhaitant monter en compétence
3 à 5 ans d'expérience minimum dans le métier d'Assistant·e Santé au Travail (ASST)

INTERVENANTS

Professionnel de la santé au travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

2 jours

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Renforcer ses compétences en matière de prévention des risques professionnels
- Comprendre le cadre juridique de la fiche d'entreprise (FE) et du DUERP
- Connaître les clés pour rédiger une FE

Programme

Apport théorique

- Le cadre juridique de la FE et du DUERP, les obligations des employeurs et des SPST
- Les risques professionnels : approfondissement
- Les démarches de prévention - les 9 PGP
- Les EPC et EPI

Mise en pratique

- Prendre les rendez-vous
- Préparer et mener sa visite d'entreprise
- Questionner l'entreprise et recueillir les informations
- Rédiger la FE à partir d'exemples concrets

Pré-requis

3 à 5 ans d'expérience en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Interactions entre les formateurs et les participants
- Exposés théoriques
- Études de cas et mises en situation
- Jeux de rôles

Suivi et modalités d'évaluation

Évaluation à partir d'un cas concret tiré au sort : les participants sont mis en situation alternativement de jouer le rôle d'une entreprise et d'un·e assistant·e santé au travail. Ils devront préparer les différentes étapes de la rédaction d'une FE : prise de rendez-vous, préparation de la visite, visite de l'entreprise, questionnement et recueil d'informations, rédaction de la FE

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

Assistant-e en santé au travail

INTERVENANTS

Juriste en droit social et
chercheur en sciences humaines
du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
1 jour

 DATES
[Télécharger le calendrier](#)

 LIEU
Locaux de l'ASTI, à Toulouse

 TARIF
[Télécharger le calendrier](#)

 SESSIONS INTRA-
ENTREPRISE
Un besoin spécifique ? Élaborons
ensemble un programme
sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les particularités juridiques de la santé au travail dans les 3 Fonctions publiques
- Renforcer les compétences juridiques des acteurs de la santé au travail pour répondre de façon adaptée aux problématiques de santé au travail des agents de la Fonction publique et de leurs employeurs

Programme

- Analyse des évolutions institutionnelles en santé au travail
- Introduction au droit de la Fonction publique : conditions d'accès, position statutaire, droits et obligations des agents
- Approche approfondie du droit de la santé au travail des agents publics et assimilés : cadre général et réglementaire, surveillance médicale et action de la médecine préventive
- Mises en situation à partir de cas concrets issus de la jurisprudence administrative

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Interactions entre les participants et le formateur dans une visée constructive
- Études de cas et retours d'expériences

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

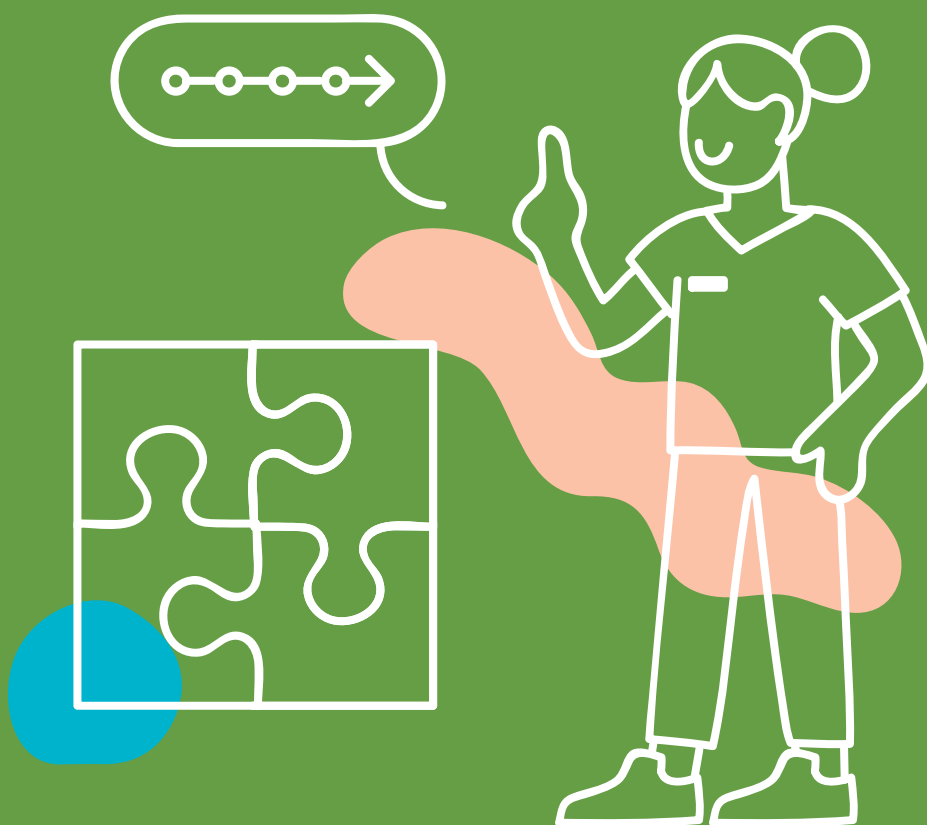
Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 3 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Appui à l'Action en Milieu de Travail (AMT)



Les clés pour réussir son AMT : une démarche en pluridisciplinarité

Appui à l'action en milieu de travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP
- ASST

INTERVENANTS

Ergonome européen®

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

A définir en fonction de vos attentes

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Savoir rechercher et analyser les documents nécessaires à la réalisation d'actions pertinentes
- Savoir mener des investigations pour éviter les écueils (définir des objectifs, analyser une demande, préparer sa visite...)
- Être en capacité d'organiser de façon méthodologique des Actions en Milieu de Travail qui répondent aux besoins réels du terrain en fonction d'une demande exprimée par l'entreprise, d'un CPOM défini

Programme

Phase 1

- Travail préparatoire à un RDV dans l'entreprise (documents à consulter, recueil d'informations sur l'entreprise...)

Phase 2

- Travail d'investigation de la demande (acteurs clés à rencontrer, déroulement de la rencontre, questions à poser et à se poser...)

Phase 3

- Travail de construction de l'action en milieu de travail en fonction des objectifs définis, du contexte de l'entreprise, avec l'équipe pluridisciplinaire

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Mises en situation en groupes avec illustrations
- Principe de formation-action avec un travail entre J1 et J2

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Accompagner les entreprises à la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Appui à l'action en milieu de travail

PUBLIC

- Technicien/Ingénieur HSE
- Préventeur et intervenant-e en santé au travail
- Assistant-e en santé au travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Toxicologue industriel
- Juriste en droit social
- Ergonome européen®

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

A définir en fonction de vos attentes

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Objectifs

- Connaître le cadre juridique et ses dernières évolutions, les enjeux relatifs à la démarche d'accompagnement des entreprises dans l'évaluation des risques professionnels
- Éclairer les choix méthodologiques et conseiller l'entreprise dans la réalisation ou la mise à jour de la démarche de prévention des risques en santé et sécurité
- Être en capacité de mener l'étude d'une situation de travail dans le cadre d'un appui DUERP

Programme

JOUR 1 : Cadre juridique et fondamentaux du DUERP

- Obligation d'évaluation et de prévention des risques professionnels : le contenu juridique, les rôles et responsabilités des acteurs, les apports de la loi du 2 août 2021
- Définition d'un risque : danger, exposition, dommage...
- Les catégories de risques professionnels
- Initiation à la méthodologie d'une évaluation des risques professionnelles, les grandes étapes : de la préparation de la démarche à l'élaboration d'un plan d'action

JOUR 2 : Repères méthodologiques, études de cas, analyse critique des outils

- Accompagnement de l'entreprise dans son projet de l'évaluation des risques professionnels : la méthodologie d'évaluation et les points importants pour la réussite de la démarche, les écueils à éviter
- Les outils d'évaluation à disposition, leurs intérêts et limites
- Analyse critique de différents outils à partir de l'étude d'un cas concret (travail en groupes)

JOUR 3 : Approche ergonomique des situations de travail dans l'EvRP

- **Concepts/connaissances à mobiliser** - De l'approche normative à l'approche compréhensive : poste de travail/situations de travail, travail prescrit/travail réel, normes, tâches, activités, variabilités, aléas, régulations...
- **Démarche d'intervention** - Préparation et conduite d'un appui DUERP : analyse de la demande d'appui de l'entreprise, travail en équipe multidisciplinaire/en mode projet, analyse critique des documentations de l'entreprise
- **Méthodologie** - Étude d'une situation de travail dans le cadre d'un appui DUERP : conduite de l'étude, outils mobilisables

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Mises en situation et études de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Évaluation à partir d'analyses de cas pratiques et de mises en situation
- Support de cours inclus
- Attestation de fin de stage

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Élaborer une fiche entreprise : de la prise de RDV à la rédaction de la FE

Appui à l'action en milieu de travail

PUBLIC

- Assistant-e en santé au travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

Professionnel de la santé au travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

2 jours

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Renforcer ses compétences en matière de prévention des risques professionnels
- Comprendre le cadre juridique de la fiche d'entreprise (FE) et du DUERP
- Connaître les clés pour rédiger une FE

Programme

Apport théorique

- Le cadre juridique de la FE et du DUERP, les obligations des employeurs et des SPST
- Les risques professionnels : approfondissement
- Les démarches de prévention - les 9 PGP
- Les EPC et EPI

Mise en pratique

- Prendre les rendez-vous
- Préparer et mener sa visite d'entreprise
- Questionner l'entreprise et recueillir les informations
- Rédiger la FE à partir d'exemples concrets

Pré-requis

3 à 5 ans d'expérience en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Interactions entre les formateurs et les participants
- Exposés théoriques
- Études de cas et mises en situation
- Jeux de rôles

Suivi et modalités d'évaluation

Évaluation à partir d'un cas concret tiré au sort : les participants sont mis en situation alternativement de jouer le rôle d'une entreprise et d'un-e assistant-e santé au travail. Ils devront préparer les différentes étapes de la rédaction d'une FE : prise de rendez-vous, préparation de la visite, visite de l'entreprise, questionnement et recueil d'informations, rédaction de la FE

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Prévention de la santé mentale



Psychodynamique et psychopathologie du travail dans la santé au travail

Prévention de la santé mentale

PUBLIC

- Professionnel des SPST
- Intervenant en lien avec les SPST
- Délégué CSE, employeur, RH
- Tout acteur en lien avec la santé des salariés et les SPST

INTERVENANTS

- Psychologues cliniciens du travail, spécialisation en psychopathologie et psychodynamique du travail
- Responsables pédagogiques :
 - C. Dejours, psychiatre, médecin du travail, psychanalyste, professeur émérite de l'Université, fondateur de la psychodynamique du travail
 - Patricio Nussold, psychologue clinicien et ergonomiste, docteur en psychologie, maître de conférences en psychologie clinique et psychopathologie à l'Université Paul Valéry Montpellier 3

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

8 jours

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEUX

- A Toulouse, locaux de l'ASTI
- A Montpellier (Lattes)

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Objectifs

- Découvrir les notions centrales de la psychopathologie et la psychodynamique du travail
- Connaître les tableaux cliniques principaux en psychopathologie du travail
- Comprendre les leviers d'action face à la souffrance au travail, sur le plan collectif et individuel

Programme

MODULE 1 : les principes généraux (2 jours)

Jour 1, matin : Introduction générale

- Histoire des études sur le rapport entre travail, maladie mentale et santé
- Qu'est-ce que la psychologie, la psychopathologie, la clinique, la psychopathologie du travail et la psychodynamique du travail ?

Jour 1, après-midi :

- Les différents modèles de prise en charge
- Les RPS – La souffrance
- De l'individuel vers le collectif

Jour 2, matin : Les grands concepts de la psychodynamique du travail

- Définitions principales
- *Travailler* suppose parler du réel, bien au-delà du D.U., des prescriptions et des fiches de poste
- Les obstacles à parler du travail réel
- La place de l'intelligence, le métier dans l'activité subjectivante
- La place du corps dans le développement de l'intelligence pratique

Jour 2, après-midi : Les stratégies de défense

- Toute conduite a un sens
- Comment comprendre le sens de conduites à la lumière de la rationalité pathique : la place des stratégies collectives de défense - Pourquoi, si on ne parle pas de défenses, on ne peut pas comprendre certains conflits à l'origine de nombreuses demandes en SST

MODULE 2 : Comprendre les ressorts de la santé au travail (2 jours)

Jour 3, matin : Travail et sublimation, pulsion et sexualité

- La place de la sexualité dans les rapports au travail - Pourquoi le sujet en clinique du travail n'est pas « l'opérateur »
- Comment aborder les questions en lien avec le sexuel dans le cadre des consultations en SST
- Qu'est que la pulsion ? Et la sublimation ?

Jour 3, après-midi : Le corps de la psychosomatique à la psychodynamique du travail

- Le Corps au travail - Comprendre les maladies du corps en lien avec la souffrance au travail
- De la psychosomatique à la psychodynamique du travail

Jour 4, matin : Intelligence au pluriel, collectif de travail, coopération, délibération et déontologie

- Pourquoi on peut penser que les équipes en souffrance sont des équipes où la coopération est mise à mal
- Coopération horizontale et verticale - Coopération/coordination
- L'importance de délibérer : activité déontologique

Jour 4, après-midi : La psychodynamique de la reconnaissance

- Le lien entre coopération et psychodynamique de la reconnaissance
- Comment penser le lien entre contribution, rétribution et identité

MODULE 3 : Introduction à la psychopathologie du travail (2 jours)

Jour 5, matin : Clinique des décompensations

- Psychopathologie du travail 1 : Pathologies liées à la violence et stress post-traumatiques - Harcèlement et isolement - Suicide et travail





Jour 5, après-midi : Clinique des décompensations 2

- Psychopathologie du travail 2 : répression pulsionnelle et décompensations
- Pathologies de surcharge : Burn-out, TMS, Karoshi...

Jour 6, matin : Domination, nouvelles organisations et rapports sociaux

- La théorie sociale : penser la domination
- Les nouvelles organisations du travail - Rapports sociaux de classe et de sexe
- Tricherie, résistance et introduction à l'action

Jour 6, après-midi : L'enquête en psychodynamique du travail (PDT)

- Penser l'action en PDT
- Principes de l'enquête en PDT
- Études de cas

MODULE 4 : Discuter la clinique (2 jours)

Jour 7, matin : Clivage, souffrance éthique, suicide et nouvelles organisations du travail

- Penser la dimension éthique : la normalité apparente
- Souffrance éthique et clivage - Autonomie morale subjective et travail
- Servitude volontaire - Consentement

Jour 7, après-midi : Discussion clinique

- Présentation et discussion des cas des auditeurs dans le cadre des Services de Santé au Travail.

Jour 8 Genre et clinique, matin : Comment penser le genre dans le contexte de la clinique du travail

- Présentation de cas en clinique individuelle en psychopathologie individuelle
- Discussion d'un cas clinique d'un intervenant

Jour 8 Genre et clinique, après-midi : Discussion clinique

- Présentation et discussion de cas des auditeurs dans le cadre des Services de Prévention et de Santé au Travail

Pré-requis

Pas de pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Interactions entre les formateurs et les participants sur des cas cliniques
- Exposés théoriques

Suivi et modalités d'évaluation

- Discussions et analyses (individuelle et collective) autour de cas cliniques

A NOTER ! Cette formation "*Psychodynamique et psychopathologie du travail dans la santé au travail*" est un pré-requis afin de postuler aux spécialisations suivantes délivrées par l'IPDT :

- "*Psychopathologie du travail*" - expérience et pratique cliniques dans le champ de la psychopathologie nécessaire
- "*Pratiques en psychodynamique du travail - Méthodologie et méthodes d'intervention*" - expérience et pratique cliniques dans le champs de la santé au travail nécessaire

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute :

Tél. : 05 34 63 84 30 - E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse



Traitement du psychotrauma en santé au travail : suicide, violences, accident

Prévention de la santé mentale

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère ou assistant-e en santé au travail
- IPRP
- Salarié du SPST ou RH

INTERVENANTS

Psychologue clinicien spécialisé en santé au travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les processus psychiques mobilisés par les travailleurs en situation de violence
- Comprendre les pathologies de la violence et le rôle des acteurs de santé au travail vis-à-vis de l'entreprise en demande (soutien immédiat)
- Comprendre le travail à faire par le SPST suite à une situation de suicide ou autres situations violentes comme un accident, des agressions, des menaces ou des situations de violence sexuelle. Que faire à court terme et à long terme ?

Programme

- Qu'est-ce qu'une situation de violence au travail ? Les spécificités des accidents, des agressions, des suicides ou des tentatives de suicide
- De l'accompagnement direct ou indirect au soutien immédiat : quel rôle ont à jouer les assistant-e-s, les IDEST, les médecins du travail et les employeurs ? Positionnement des acteurs de santé au travail vis-à-vis de l'entreprise et de son responsable
- Prévenir les conséquences d'une situation violente sur l'organisation du travail à long terme : intégrer l'écoute du travail dans sa démarche de prise en charge des travailleurs
- Présentation de cas cliniques

Pré-requis

Pas de pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur
- Exemples concrets et pratiques (situations de suicide, agressions ou menaces...) à partir du vécu et des interrogations des participants. La participation de chacun est essentielle au regard de leurs expériences de professionnels de la santé au travail
- Articles, supports vidéo et lectures diverses seront proposés

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

Psychologue clinicien
spécialisé en santé au travail
Psychodynamicien du travail

SESSIONS
INTER-ENTREPRISES

DURÉE

2 jours

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)SESSIONS INTRA-
ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons
ensemble un programme
sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Objectifs

- Renforcer les connaissances des acteurs de santé au travail en matière de santé psychique en lien avec les situations de travail
- Améliorer la capacité d'évaluation de la pathologie et le processus d'orientation
- Connaître le réseau de prise en charge en santé mentale au travail

Programme

- Les grands principes de la psychopathologie du travail : souffrances, décompensations psychiques, défenses
- Clinique des décompensations : pathologie de la surcharge, pathologie de la violence
- Présentation et analyse de cas cliniques

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formatrices à partir de leurs vécus respectifs
- Articles, supports vidéos, lectures diverses

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

👉 Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Le salarié en souffrance psychologique pendant l'entretien en santé au travail

Prévention de la santé mentale

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANT

Psychologue clinicien du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

2 jours

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Apporter des outils d'aide à l'évaluation de la souffrance psychologique lors de l'entretien
- Amener des éléments pratiques en termes de communication et de posture pour faciliter l'échange
- Déterminer des aides à la prise de décision à court terme
- Savoir organiser le suivi et l'accompagnement, évaluer le contexte de travail pour envisager la possibilité et les conditions à la reprise du travail

Programme

JOUR 1 :

- Lien entre santé mentale et travail - Concepts fondamentaux de psychodynamique du travail
- Repérage de la pathogénie et de la fragilisation du travailleur
- Tableaux cliniques des décompensations

JOUR 2 :

- La posture du soignant : conduite de l'entretien pour faciliter l'expression de la souffrance
- Comprendre la résonance symbolique entre l'organisation du travail et la subjectivité du travail
- Accompagnement, continuité des soins, retour au travail

Pré-requis

Pas de pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur à partir de situations de terrain
- Articles, supports vidéos

Suivi et modalités d'évaluation

Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Supervision en psychopathologie du travail pour les médecins du travail

Prévention de la santé mentale

PUBLIC

Médecin du travail

INTERVENANT

Psychologue clinicien du travail
Psychodynamicien du travail

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

A définir ensemble

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Objectifs

De la clinique à la théorie

- Faire l'expérience concrète d'un espace de délibération dit "Espace De Discussion" (EDD) à partir d'une finalité de travail commune partagée : les visites médicales du travail pour des salariés en souffrance psychique.
- Comprendre les difficultés, les souffrances et plaisirs rencontrés dans le travail en les indexant à la question de la réalisation du travail afin d'amener les participants à conduire leur propre expertise.
- Consolider les acquis théoriques des participants.

Programme et déroulé de la formation

La supervision clinique des équipes médicales du travail repose sur le principe général de l'EDD.

L'espace de discussion (EDD) est un concept formé par la psychodynamique du travail, et précisément par Christophe Dejours, dans un article marquant « les pathologies de la communication ». Le concept est ensuite repris dans « le facteur humain ».

Il s'agit d'acquérir des connaissances sur le travail à partir d'un échange, entre praticiens, à partir des difficultés concrètes rencontrées et des vécus subjectifs associés.

Les médecins du travail pourront se prêter personnellement à l'expérience subjective d'une activité de travail spécifique que l'on appelle l'**activité déontique**.

DEMI-JOURNÉE 1 :

Cette activité consiste, à tour de rôle (3 volontaires par demi-journée), à présenter une situation clinique avec un salarié en consultation (situation qualifiée à risque sur un plan psychopathologique).

A partir de cette expérience et de la confrontation des points de vue avec les autres professionnels, il pourra y avoir une délibération collective à partir du travail réel afin d'aboutir à des accords normatifs qui respectent à la fois l'activité et l'œuvre commune. Ces accords normatifs permettent un partage de savoirs mais aussi de résoudre les problèmes de coopération dans le travail, entre médecins, en les dégageant de problèmes strictement interpersonnels.

Le cadre proposé (confidentialité et confiance) permettra l'écoute risquée du « travailler » de chacun, des défenses contre la souffrance et du plaisir éventuellement associé au travail, au principe même de l'activité déontique.

DEMI-JOURNÉE 2 :

La 2^e partie de la formation sera consacrée à l'étude d'un texte théorique en psychopathologie du travail afin de consolider les acquis.

Ce texte sera envoyé avant afin qu'il soit lu au préalable. Il sera présenté par un volontaire.

Pré-requis

Volontariat des participants

Méthodes pédagogiques

- Participation essentielle des médecins pour apporter leur vécu et leurs interrogations au regard de leur situation singulière de travail
- Interactions entre les participants et l'intervenant
- Articles, supports vidéo et lectures diverses





Suivi et modalités d'évaluation

- Présentation orale, devant l'ensemble des participants, de cas pratiques et de textes théoriques
- Formation-action

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Appui aux consultations-entretiens



PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

Médecin du travail agréé
aptitude à la conduite

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

A définir ensemble

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Objectifs

- Savoir repérer les pathologies à risque pour la sécurité routière
- Aider à la conduite à tenir
- Appréhender les situations complexes

Programme

- Rappel de la réglementation en matière de permis de conduire
- Les catégories de permis de conduire et groupes
- Restrictions médicales à la conduite
- Affections médicales incompatibles avec l'obtention ou le maintien du permis de conduire
- L'obligation d'information faite au salarié
- Études de cas

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur
- Études de cas

Suivi et modalités d'évaluation

Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

L'examen clinique en pathologie rhumatologique mécanique

Appui aux consultations-entretiens

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- Internes en santé au travail

INTERVENANTS

Médecin du travail spécialisé en rhumatologie

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

A définir ensemble

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Savoir interpréter les données des examens cliniques et paracliniques
- Transmettre des conseils pratiques en fonction des résultats de l'examen
- Amener des pistes de réflexion sur la poursuite ou la reprise d'une activité professionnelle

Programme

- Lombalgies et lombosciatiques communes
- Dorsalgies
- Cervicalgies et névralgies cervico brachiales
- Tendinites simples de l'épaule
- Épicondylite, épitrochléite, compression du nerf ulnaire dans la gouttière épitrochléo-olécraniennne
- Canal carpien, canal de guyon, tendinites de la main et du poignet

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur
- Mises en situation concrètes
- Jeux de rôles

Suivi et modalités d'évaluation

Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Adapter l'information nutritionnelle en santé au travail

Appui aux consultations-entretiens

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

Diététicienne, nutritionniste

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

A définir ensemble

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Remettre à jour les connaissances en nutrition (nouvelles approches, recommandations nutritionnelles...)
- À partir de la compréhension des situations de travail, savoir adapter son message de prévention
- Harmoniser les discours

Programme

- Compréhension des mécanismes biologiques reliant nutrition et santé, des spécificités physiopathologiques, psychologiques, socio-économiques et culturelles de la personne...
- Rappels sur les repères nutritionnels et les besoins nutritionnels, l'identification des aliments de bonne qualité nutritionnelle
- Nouvelles approches en diététique, décryptage des emballages, applications nutritionnelles
- Évolutions des comportements alimentaires, tendances alimentaires et idées reçues
- Mobiliser ses connaissances pour conseiller et sensibiliser les salariés afin :
 - d'identifier les situations à risque
 - d'adapter l'alimentation aux contraintes liées aux situations de travail et à celles du salarié
 - d'évaluer les comportements individuels et collectifs en matière de nutrition pour apporter des conseils pertinents, de proposer des pistes d'amélioration nutritionnelle et d'orienter, si besoin, vers un diététicien-nutritionniste
- Mieux connaître le rôle du diététicien-nutritionniste dans la prise en charge nutritionnelle et médicale

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Mises en situation, jeux de rôles
- Quiz

Suivi et modalités d'évaluation

Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

Médecin du travail, spécialisé en addictologie

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

A définir ensemble

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les addictions, leurs effets, leurs conséquences
- Comprendre les liens entre addictions et travail
- Savoir aborder la question et repérer les sujets à risques au cours de l'entretien individuel
- Savoir accompagner l'entreprise : gérer une situation de crise, mettre en place un plan de prévention

Programme

- Les addictions : définitions, mécanismes, facteurs de vulnérabilité
- Le cadre légal en entreprise (PPT animé, vidéo...)
- Aborder la question des addictions lors de l'entretien individuel : 5 mn pour convaincre, intérêt du RPIB (repérage précoce, intervention brève) et des techniques d'entretien motivationnel, que faut-il tracer dans le dossier médical ?
- Face à une situation de crise en entreprise : qu'est-ce qu'un comportement anormal au travail et quels liens avec une addiction ? Savoir en parler sans tabou ni représentation, utilité d'un protocole de conduite à tenir en cas d'urgence
- Réussir l'intégration des addictions dans un plan de prévention : liens entre travail et addictions. Stratégies d'adaptation, d'acquisition, d'importation. Savoir repérer les risques susceptibles d'être des facteurs d'aggravation ou d'apparition des addictions

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur à partir de situations de terrain
- Documents, supports vidéos
- Travaux sur cas concrets apportés par les participants ou le formateur

Suivi et modalités d'évaluation

Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Le maintien en emploi du salarié : les aides à la prise de décision

Appui aux consultations-entretiens

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Intervenant spécialisé dans le maintien en emploi
- Médecin du travail
- Ergonome européen®

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

A définir ensemble

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Actualiser ses connaissances en matière de Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)
- Savoir repérer les freins et les leviers des situations professionnelles pour contribuer au maintien dans l'emploi
- Adapter la prise en charge des personnes en risque de désinsertion professionnelle notamment en favorisant la coordination des acteurs

Programme

- Dernières modifications législatives
- Principes du maintien dans l'emploi et particularités (inaptitude médicale, secret médical...)
- Pathologies fréquemment rencontrées, cas cliniques
- L'approche ergonomique et l'étude de poste comme aide au maintien ou au retour à l'emploi
- Situations de travail, variabilités, compensations et stratégies individuelles et collectives
- Outils, méthodologie d'investigation
- Les partenaires au maintien en emploi
- Dispositifs, financement selon les interventions envisagées
- Complémentarité avec les cellules de maintien

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formatrices
- Méthodes pédagogiques déductives et inductives
- Études de cas et retours sur expériences

Suivi et modalités d'évaluation

Évaluation formative par la présentation de situations cliniques

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Cancer et poursuite de l'activité professionnelle

Appui aux consultations-entretiens

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

- Médecin spécialiste des pathologies professionnelles et environnementales
- Psychologue du travail

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

A définir ensemble

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances sur les nouveautés en oncologie et les thérapeutiques
- Appréhender les représentations individuelles et collectives liées au cancer pour faciliter la reprise du travail
- Renforcer ses compétences dans l'accompagnement au retour et au maintien dans l'emploi auprès de salariés atteints de cancer.

Programme

- Les cancers (types de cancers, étiologies, durées de survie...)
- Thérapeutiques actuelles et perspectives
- Effets secondaires des thérapeutiques
- Les freins au retour au travail
- Les différentes modalités de reprise, les aides et appuis
- Les conséquences psychologiques (craintes de la rechute, les représentations, les changements individuels, les incidences sur le collectif de travail)
- Les dispositifs existants d'accompagnement
- Des exemples d'aides et d'accompagnement de salariés sur la base de vignettes cliniques
- Travaux de groupes à partir de situations cliniques amenées par les participants dans le cadre de l'harmonisation et de l'amélioration des pratiques

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Échanges de pratiques professionnelles à partir de situations cliniques
- Postures réflexives

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Droit et management en santé au travail



PUBLIC

- Médecin du travail, médecin collaborateur, médecin praticien correspondant
- IDEST

INTERVENANTS

Juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISE

DURÉE

1 jour

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

Acquérir ou mettre à jour des connaissances en droit de la santé au travail (contenus législatifs et réglementaires) dans la perspective d'une pratique quotidienne.

Programme

1^{ère} partie : L'environnement juridique et institutionnel de la santé au travail

- Les évolutions juridiques récentes en droit de la santé au travail (réformes de 2012, 2016, 2022) et les implications juridiques et pratiques : les visites et la surveillance médicale, le secret médical et la déontologie
- Les acteurs institutionnels de la prévention en matière de santé et de sécurité au travail en France : les services de l'État et de la sécurité sociale

2^e partie : La prévention des risques et la protection de la santé dans l'entreprise (et dans la Fonction Publique si besoin)

- Les acteurs de l'entreprise contribuant à la prévention des risques
- La mise en œuvre de la prévention

3^e partie : La réalisation des risques professionnels

- L'accident du travail / l'accident de travail
- Les maladies professionnelles / les maladies à caractère professionnel
- Les conséquences juridiques de la réalisation d'un risque professionnel

4^e partie : Le traitement juridique de l'impact de la santé sur le travail

- La pénibilité et les facteurs de risques professionnels
- L'inaptitude du salarié au poste de travail et ses conséquences (reclassement ou licenciement)
- Le handicap au travail

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques en interactions avec les participants
- Mise en situation et études de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- QCM

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- Assistant-e en santé au travail

INTERVENANTS

Juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

1 jour

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les particularités juridiques de la santé au travail dans les 3 Fonctions publiques
- Renforcer les compétences juridiques des acteurs de la santé au travail pour répondre de façon adaptée aux problématiques de santé au travail des agents de la Fonction publique et de leurs employeurs

Programme

- Analyse des évolutions institutionnelles en santé au travail
- Introduction au droit de la Fonction publique : conditions d'accès, position statutaire, droits et obligations des agents
- Approche approfondie du droit de la santé au travail des agents publics et assimilés : cadre général et réglementaire, surveillance médicale et action de la médecine préventive
- Mises en situation à partir de cas concrets issus de la jurisprudence administrative

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Interactions entre les participants et le formateur dans une visée constructive
- Études de cas et retours d'expériences

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

Juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

1 jour

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Appréhender les conséquences juridiques des avis réalisés en santé au travail et répondre à l'impératif de protection des salariés
- Repérer les textes législatifs et réglementaires qui encadrent le choix des décisions
- Savoir-faire face aux risques d'instrumentalisation ou d'obstruction

Programme

- Analyse des évolutions institutionnelles en santé au travail
- Introduction au droit de la Fonction publique : conditions d'accès, position statutaire, droits et obligations des agents
- Approche approfondie du droit de la santé au travail des agents publics et assimilés : cadre général et réglementaire, surveillance médicale et action de la médecine préventive
- Mises en situation à partir de cas concrets issus de la clinique médicale et de la jurisprudence administrative

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Interactions entre les participants et le formateur dans une visée constructive
- Études de cas et retours d'expériences

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Certification de votre SPSTI : les clés pour vous lancer dans la démarche

Droit et management en santé au travail

PUBLIC

Tout salarié d'un SPSTI

INTERVENANTS

Consultant formateur en démarche qualité et en développement des compétences

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

1 jour

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPSTI

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les principes clés du référentiel AFNOR SPEC 2217
- Identifier les enjeux, apports et conditions d'une démarche de certification réussie, porteuse de progrès pour l'organisation
- S'approprier les composantes clés d'une démarche d'amélioration continue
- Appréhender les conditions d'appropriation et d'animation durable de la démarche de certification

Programme

Matin : Principes et notions clés de la certification

• Attentes et représentations des participants :

- Questions-réponses notamment autour du vocabulaire
- Norme
- Certification
- Référentiel, procédures

• Enjeux et apports de la certification des SPSTI :

- Notions clés d'un système de certification (acteurs, outils, amélioration continue, PDCA)
- Différence entre conformité et Qualité
- Lien stratégie/Qualité
- Attentes et rôle de l'auditeur et du certificateur
- Effets d'une démarche de certification sur l'organisation

• Mise en pratique : définir les enjeux de la structure

• Intérêt et apport de l'approche processus : cartographie, différence entre organigramme et organisation par processus, gestion documentaire

Après-midi : Conditions et leviers d'une mise en place pérenne et réussie

- Partager une vision de l'organisation pour construire une cartographie des processus
- Lien stratégie/processus
- 4 idées clés pour réussir une démarche de certification pérenne et réussie
- Bilan de la journée pour aller plus loin

Pré-requis

Aucun pré-requis

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Échanges interactifs
- Exemples issus de mises en œuvre de démarches de certification en entreprise et dans des SPSTI

Suivi et modalités d'évaluation

Auto-évaluation initiale et bilan final

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère cadre en santé au travail
- Cadre assistant
- Cadre préventeur

INTERVENANTS

Psychologue clinicien du travail, spécialisé en psychodynamique du travail

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

A définir ensemble

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Identifier le rôle et les enjeux liés à l'animation d'un collectif de travail
- Apporter des éléments de réflexion sur sa pratique pour développer ses aptitudes dans l'encadrement et la coordination
- Proposer des outils aux encadrants pour maintenir la coopération et la santé de l'équipe

Programme

- Éléments de sémantique : encadrement, animation, coordination, management... notions d'autorité
- Les spécificités organisationnelles en santé au travail
- Les enjeux de l'encadrement d'une équipe, rôle, limites... pour maintenir la coopération et la santé
- Discussion à partir d'éléments théoriques de l'encadrement sur les ressorts de la coopération et de l'engagement
- Échange sur les outils d'aide à l'encadrement d'une équipe
- Apports réflexifs à partir de situations concrètes

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur à partir de situations concrètes

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

L'enjeu de la santé et de la prévention des risques de la sous-traitance et de la filialisation

Droit et management en santé au travail

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- Préventeur

INTERVENANTS

- Juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail
- Toxicologue industrielle
- Ergonome européen®

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

1 jour

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Connaître le périmètre juridique associé au statut de sous-traitance et d'appartenance à des groupes de sociétés ou à des unités économiques et sociales (UES)
- Savoir repérer et relier les risques professionnels majeurs en fonction de l'état de santé des salariés et des responsabilités entre donneur d'ordre et sous-traitant
- Proposer des actions de suivi médical en milieu de travail pertinentes et adaptées au champ de responsabilité associé au statut de sous-traitant

Programme

Mise en perspective des enjeux juridiques

- Présentation et analyse des différents montages juridiques (en droit des sociétés) et de leur régime juridique spécifique (responsabilités en jeu)
- Analyse des répercussions dans le droit de la santé au travail (élaboration du DUER, suivi médical des salariés et politique de prévention des risques)

Analyse des pratiques de prévention en santé au travail en milieu complexe

- Retour d'expériences et analyse des obstacles à la réalisation du travail de prévention
- Typologie d'actions, modalités de mise en œuvre par les acteurs et recherche de pistes d'amélioration de l'existant : clarification des situations réelles, confrontation des logiques et priorisation des solutions

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, pratiques et juridiques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Études de cas concrets et interactions

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Le secret professionnel en santé au travail : enjeux et responsabilité

Droit et management en santé au travail

PUBLIC

- Professionnel de santé au travail
- Psychologue et clinicien du travail

INTERVENANTS

Juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

1 jour

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les enjeux du secret professionnel en santé au travail
- Connaître le droit applicable et les responsabilités déontologiques
- Se donner les moyens d'agir en situations complexes

Programme

1^{ère} partie : Comprendre l'obligation juridique du secret professionnel en santé au travail

Introduction : les origines déontologiques du secret professionnel

L'étendue du secret professionnel en santé au travail :

- Quelles sont les informations couvertes par le secret professionnel ? Qui est tenu au secret professionnel en santé au travail ?
- Aux frontières de l'obligation du secret professionnel : obligation de discrétion, devoir de réserve, obligation de loyauté

Le régime juridique du secret professionnel en santé au travail :

- Les règles de droit applicables (Codes civil et pénal, code de santé publique) et ses exceptions
- Les sanctions civiles et pénales en cas de violation de l'obligation

2^e partie : Les enjeux pratiques du secret professionnel en santé au travail

Le secret professionnel au quotidien :

- Quelle communication adaptée avec l'adhérent employeur, avec les Institutions représentatives du personnel ?
- La notion de secret partagé et ses limites

Entre l'obligation de secret professionnel et devoir d'alerte : le conflit éthique de valeurs

- Analyse de situations de conflit de valeurs
- Comment agir en pareilles circonstances ? Que permet la loi ? Qu'est-ce qu'elle nous oblige de faire ?

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et le formateur
- Mise en situation, analyse de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- QCM

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

La gouvernance des SPSTI en pratique : fonctionnement et organisation

Droit et management en santé au travail

PUBLIC

- Membres des commissions de contrôle et des conseils d'administration
- Directeur de SPSTI

INTERVENANTS

Juriste en droit social et chercheur en sciences humaines du travail

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

1 jour

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Habilitier les acteurs de la gouvernance des SPSTI pour la réalisation de leurs missions respectives (commission de contrôle, conseil d'administration, direction)
- Répondre à l'obligation de formation des membres des commissions de contrôle (art. D. 4622-39 du Code du travail) et outiller les membres des instances décisionnaires
- Actualiser leurs connaissances sur le cadre légal des SPSTI, incluant les évolutions récentes depuis la loi du 2 août 2021

Programme

Le nouveau cadre légal de SPST

- Missions et organisation d'un service de prévention et de santé au travail
- Le rôle des organes de surveillance et de consultation : comité interentreprise et commission de contrôle
- La contractualisation avec les services de l'État et les organismes de prévention de la sécurité sociale (Contrat pluriannuel d'objectif et de moyens)
- Les avancées de la loi du 2 août 2021 : agrément, certification et offres de services
- Les institutions du système de santé au travail et leurs évolutions récentes

La gouvernance des SPSTI en pratique

- La direction et les réunions du conseil d'administration d'un service de prévention et de santé au travail
- Les contrôles institutionnels du service de prévention et de santé au travail interentreprises par les services de l'État, par les organismes de sécurité sociale et par les branches professionnelles
- Les modalités de surveillance de la commission de contrôle : consultation sur le budget et son exécution, sur la compétence géographique du SPSTI, sur l'emploi du personnel médical et des intervenants en prévention des risques professionnels
- Les propositions et approbations du rapport annuel relatif à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion financière du SPSTI et du rapport comptable
- La circonstance d'un « dysfonctionnement grave » d'un SPSTI et sa résolution



Programme susceptible d'être adapté en fonction des évolutions réglementaires

Pré-requis

Exercer dans un SPSTI

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques en interactions avec les participants
- Analyse de situations et cas pratiques

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation et analyse de cas
- Questionnaire-quiz

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Ergonomie Toxicologie Ergotoxicologie



PUBLIC

- Médecin du travail
- Préventeur et intervenant-e en santé au travail (IPRP)
- Infirmier-ère en santé au travail
- HSE

INTERVENANTS

- Toxicologue industriel
- Ergonome européen®

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

4 jours au total : 2 jours + 2 jours (étude de cas conduite pendant la période intersession)

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Objectifs

La formation vise à décliner le modèle, la démarche et les outils proposés par l'ergotoxicologie pour promouvoir une prévention opérante du risque toxique en situation de travail.

- Comprendre les limites du modèle universel de gestion du risque chimique
- S'approprier le modèle de prévention proposé par la démarche en ergotoxicologie
- S'appuyer sur des outils d'intervention et une méthodologie
- Éprouver l'acquisition de ces 3 objectifs dans la conduite d'une étude de cas in situ

Programme

MODULE 1

Introduction générale

- A l'origine de l'ergotoxicologie, un modèle dominant de la prévention du risque chimique inopérant et limitatif :

- l'évaluation réglementaire par la VLEP et les seuils

- Le choix des EPI / EPC

- L'histoire et le développement de l'approche ergotoxicologique

Focus sur les concepts théoriques nécessaires pour appréhender les situations de travail exposants au risque chimique

- L'analyse toxicologique et les propriétés physico-chimiques des substances/procédés/produit : relation dose/effet, voies d'absorption, effets sur la santé
- Les variabilités / les aléas organisationnels, techniques et environnementaux : situations / poste, prescrit / réel
- Les régulations / les représentations et la perception du risque chimique / les stratégies mises en place, les co-activités / coexpositions

 En s'appuyant sur des interventions conduites couplant analyse de l'activité et analyse toxicologique

MODULE 2 :

Focus sur les problématiques rencontrées, les besoins formulés où l'approche ergotoxicologique peut être mobilisée : l'analyse de la demande et la construction sociale de l'intervention

- Par le médecin du travail / son équipe : maladie professionnelle déclarée, plaintes et des gênes remontées, symptômes cliniques constatés, maintien d'un salarié...
- Par l'entreprise : suite à des métrologies conduites, introduction d'un nouveau produit, changement de procédé, conception d'un nouvel espace...

Focus sur la méthodologie et les outils pour l'action : définition, objectifs, analyse critique

- Les outils d'investigation : visite préalable, observations des situations de travail, auto-confrontation croisée collective
- La métrologie environnementale
- La biométrologie
- La cardiofréquencemétrie
- L'analyse et le traitement des données : CAPTIV
- Formes, formats et stratégies de restitution

 Actions de prévention et de transformation opérantes





MODULE 3:

Présentation obligatoire par chaque participant d'une action conduite (ou bien initiée voire questionnée...) en reprenant le modèle, la démarche et les outils de l'approche ergotoxicologique

- Énoncé de la problématique / Demande formulée / Besoin identifié
- Investigations menées ou à mener
- Outils utilisés ou envisagés
- Difficultés rencontrées / Interrogations soulevées
- Suites à donner / Prochaines étapes

Apports complémentaires des formateurs en fonction des besoins formulés à l'issue des 2 premiers jours

- Apports de connaissances sur un secteur d'activité, une catégorie de substance/produit chimique
- Apports méthodologiques

Pré-requis

Avoir des notions de base en prévention des risques professionnels

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formatrices
- Exercices pratiques construits à partir de situations réelles vécues par les formatrices

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation (quiz)
- Étude de cas conduite entre les 2 premiers jours et les 2 derniers jours, présentée à l'oral devant les autres participants et les formateurs
- Support de cours inclus
- Attestation de fin de stage

Délai d'accès à la formation

 **Formation réalisable en session intra-entreprise**

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Envie d'être informé de nos prochaines
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

 PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP

 INTERVENANTS

Toxicologue industriel

SESSIONS
INTER-ENTREPRISES
 DURÉE

1 jour

 DATES
[Télécharger le calendrier](#)
 LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

 TARIF
[Télécharger le calendrier](#)
 SESSIONS INTRA-
ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Renforcer ses connaissances sur les nanoparticules et leurs effets sur la santé
- Apprendre à les repérer et les évaluer
- Être en capacité de proposer des mesures préventives adaptées

Programme

Informations sur les particules fines, ultrafines et les nanoparticules

- Origines, définitions, aspects réglementaires
- Éléments de toxicologie (effets sur la santé, pathologies, maladies professionnelles)

Leurs repérages, modalités d'exposition et situations à risque

- Sources d'exposition : secteurs et produits les plus concernés, modalités de présence et critères d'exposition
- Facteurs de risque professionnel, environnemental et individuel : notion d'exposome

Conduite à tenir et actions de prévention

- Investigations terrain, surveillance des salariés à risque et populations sensibles
- La substitution, les moyens de protection

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Mises en situation en groupes avec illustrations

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

 Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Préparer et conduire une métrologie en entreprise : dosimétrie sonore et lumineuse, cardiofréquencemétrie

Ergonomie - Toxicologie - Ergotoxicologie

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP
- Assistant-e en santé au travail

INTERVENANTS

Ergonome européen®

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

A définir ensemble

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Disposer des connaissances générales permettant d'intégrer la métrologie comme outil pour l'action en milieu de travail (AMT)
- Utiliser la métrologie dans le cadre de l'évaluation de la pénibilité et du maintien au poste de salariés
- Maîtriser les bases de la métrologie : préparer et déterminer une campagne de mesure, mettre en œuvre un protocole de métrologie et exploiter des résultats

Programme

Apports théoriques et TP

- Apport de connaissances sur l'ambiance sonore et lumineuse : effets sur la santé et le travail, grandeurs relatives aux seuils, références normatives et réglementaires
- Apport de connaissances sur la cardiofréquencemétrie : données scientifiques, effets sur la santé, intérêts et limites
- Démarche, étapes et méthodologies relatives à la mise en œuvre d'une métrologie : préparation préalable à une campagne de métrologie, construction du protocole (choix des outils et planification de la métrologie), conduite d'une métrologie et exploitation des résultats
- Différentes méthodes de mesurage et appareils (sous forme de TP) : découverte de l'appareillage et de ses fonctions, préparation de la métrologie et exploitation d'une mesure

Cas pratique

- Présentation orale par chaque stagiaire d'une action de métrologie conduite, préparée, initiée
- Points de vigilance et écueils à éviter
- Apports complémentaires du formateur sur les actions de prévention collectives à conseiller

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Mises en situation et études de cas
- Présentation par chaque stagiaire d'un cas pratique, avec apports complémentaires du formateur, lors du 2e jour de formation

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto-évaluation
- Évaluation à partir d'analyses de cas pratiques et de mises en situation
- Présentation orale

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Prélèvements atmosphériques et surfaciques : interprétations et biais

Ergonomie - Toxicologie - Ergotoxicologie

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP

INTERVENANTS

Toxicologue industriel

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

A définir ensemble

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Comprendre les méthodes et stratégies de prélèvements atmosphériques et surfaciques pour les agents chimiques ou biologiques
- Savoir évaluer la pertinence de ces prélèvements
- Savoir analyser les résultats et identifier les biais

Programme

Comprendre le choix d'une méthode de prélèvement

Échantillonnage atmosphérique

- Choix des substances, de la méthode, du laboratoire
- Pertinence des phases observées
- Interprétation des données : choix de la valeur de référence, critères d'interprétation selon les modalités d'exposition
- Limites de la démarche

Échantillonnage surfacique

- Modalités de mise en œuvre
- Intérêts et limites de la méthode
- Les principaux écueils et discussions à mettre en débat : pertinence des groupes homogènes d'exposition, modèle statistique vs modèle empirique
- Critères d'interprétation selon les modalités d'exposition
- Prise en compte des moyens de protection
- Les multi-expositions

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Mises en situation en groupes avec documentations et rapports techniques

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Conseils et analyse critique des équipements dits "ergonomiques"

Ergonomie - Toxicologie - Ergotoxicologie

PUBLIC

- Médecin du travail
- Infirmier-ère en santé au travail
- IPRP

INTERVENANTS

Ergonome européen®

SESSIONS UNIQUEMENT EN INTRA-ENTREPRISE

DURÉE

A définir ensemble

DATES

Nous consulter

LIEU

Locaux du SPST

TARIF

Nous consulter

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Renforcer son sens critique pour conseiller au mieux les salariés et les employeurs en matière d'équipements et outils de travail
- Savoir guider et éclairer le choix des achats et d'utilisation de façon pertinente
- S'appuyer sur des données techniques et méthodologiques pour choisir l'équipement adéquat et savoir décrypter le « vrai du faux »

Programme

- Revue des équipements qui font le « buzz » et analyse critique : Swift Ball, exosquelette, siège-selle, tapis anti-fatigue, gants antivibratoires...
- Questions à poser et à se poser quant au choix des équipements : usage, fonctionnalités, environnement d'utilisation, caractéristiques des utilisateurs, revue littéraire...
- Repères pour conseiller et argumenter les choix auprès de l'entreprise : construire un cahier des charges fonctionnel des équipements

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et la formatrice
- Mises en situation en groupes : vidéos et illustrations d'équipements et d'outils dits « ergonomiques »

Suivi et modalités d'évaluation

- Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>

Bulletin d'inscription

Votre SPSTI, votre entreprise, votre association :

Raison sociale :

N° SIRET :

Adresse postale :

Tél. :

Mail :

Contact du correspondant formation :

Mme M. Fonction :

Nom et prénom :

Tél. :

Mail :

Tél. :

Contact du financeur :

Raison sociale (si différente de ci-dessus) :

Adresse de facturation (si différente de ci-dessus) :

Nom et prénom du contact "comptabilité" :

Mail du contact "comptabilité" :

Formation souhaitée :

Code référence :

(par ex. "PDS-FI-IDEST" pour la formation "DU Infirmier-ère-s en santé au travail" - cf. bloc bleu en haut à gauche de chaque page de présentation d'une formation)

Session inter-entreprises Session intra-entreprise

Date souhaitée :

Participant :

1 participant par bulletin

Dr Mme M.

Fonction :

Nom et prénom :

Mail :

J'atteste que le participant répond aux conditions d'éligibilité (fonction, pré-requis) pour participer à cette formation

Les données à caractères personnels recueillies dans le présent formulaire nous sont indispensables afin de pouvoir procéder à votre inscription, à l'exécution et au suivi de la formation. L'ASTI s'engage à ne pas utiliser vos données pour un autre usage sans avoir recueilli votre accord au préalable.

Merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription dûment complété au choix :

• par courrier adressé à "ASTI - 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse"

• par mail à l'adresse formation@ast-i.org

L'un de nos chargés de formation reprendra contact avec vous afin de finaliser votre inscription.

Vous avez des questions à propos de nos formations ?

Vous souhaitez nous solliciter pour réaliser
une formation sur-mesure ?

Vous avez besoin d'un devis ?

**En scannant ce QR code, vous accédez directement à
notre formulaire de contact
afin de nous adresser votre demande**



asti

la prévention plurielle

L'ASTI, FIDÈLE À SES VALEURS

Vous garantir des formations de qualité, adaptées à vos spécificités, aux besoins de vos équipes et à vos réalités terrain.

Un transfert effectif des compétences, des échanges conviviaux avec les intervenants et entre participants.

Notre équipe est à votre écoute du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, pour :

- répondre à vos questions d'ordre pédagogique ou administratif
- vous aider à définir vos besoins
- construire avec vous un dispositif de formation répondant à vos attentes

Nos programmes détaillés, tarifs et dates de formation inter-entreprises sont consultables sur notre site :

<https://ast-i.org/agenda-formations/>

Association de Santé au Travail Interservices

Notre équipe formation est à votre écoute :

- 05 34 63 84 30
- formation@ast-i.org

14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

2004

L'ASTI a 20 ans !

2024

Restons en contact !
www.ast-i.org



ARCHIVES

Formations intra-entreprise : des programmes de formations sur-mesure

Formations personnalisées

Vous avez besoin d'une formation spécifiquement conçue pour vos équipes ? Notre pôle formation peut co-construire avec vous un programme à la carte tant pour leurs contenus que pour le planning, la durée, le lieu de formation....

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de thématiques à titre d'exemples.

Claire Macia, notre responsable formation, est à votre écoute pour échanger sur vos projets :

- par téléphone **05 63 63 84 30**,
- par mail formation@ast-i.org.

Prévention de la désinsertion professionnelle

- Réaliser une étude de poste et des conditions de travail dans le cadre d'une procédure d'inaptitude probable

Identification et prévention des risques professionnels et des pathologies du travail

- Conduite de surveillance biologique en santé au travail : indication, mise en œuvre et interprétation
- Les familles chimiques : du repérage à l'évaluation de la toxicité
 - Vous avez dit perturbateurs endocriniens ?
- Prévention des TMS : de la théorie à la pratique
 - Introduction à la psychodynamique et à la psychopathologie du travail
- L'altération du sommeil dans le cadre du travail
 - Les salariés du BTP : des spécificités à considérer en santé au travail

Droit et management en santé au travail

- Philosophie de la santé et éthique du soin
- Actualités en droit de la santé au travail
- La santé des travailleurs précaires : enjeux juridiques et cliniques
- Le droit de la santé au travail : travailleurs indépendants, intérimaires, salariés des particuliers-employeurs